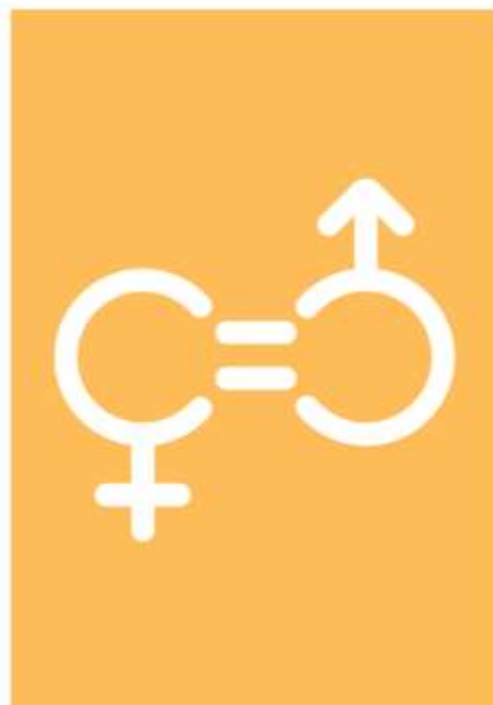


10 PROPOSITIONS POUR DES SAP DE QUALITÉ, ACCESSIBLES ET FINANCIÈREMENT ABORDABLES

Juin 2019

ERFSI

European Federation
for Services to Individuals



Memorandum à
l'intention des
eurodéputés
nouvellement élus
et des futurs
Commissaires
européens

Contact : Aurélie Decker ; Directrice, aurelie.decker@efsi-europe.eu

Fédération européenne des services à la personne (EFSI), 2019

Table des matières

Introduction.....	5
Recommandations:	
Recommandation n°1 : Reconnaître la contribution des SAP à l'égalité des sexes.	12
Recommandation n°2 : Améliorer l'accès à des SAP de qualité et financièrement abordables comme condition préalable à l'amélioration de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée	14
Recommandation n°3 : Stimuler l'investissement dans les SAP aux niveaux européen, national et local	16
Recommandation n°4 : Garantir l'accessibilité financière des SAP grâce à des avantages sociaux-fiscaux appropriés	18
Recommandation n°5 : Garantir la mise en œuvre du Socle européen des droits sociaux pour améliorer les conditions de travail dans le secteur des SAP	22
Recommandation n°6 : Favoriser la reconnaissance et le développement des compétences des travailleurs du secteur des SAP	24
Recommandation n°7 : Reconnaître et améliorer les droits des migrants travaillant dans le secteur des SAP	26
Recommandation n°8 : Veiller à ce que le secteur des SAP tire le meilleur parti des derniers développements numériques	28
Recommandation n°9 : Contribuer à combler le déficit de connaissances en matière de SAP au niveau de l'UE.....	32
Recommandation n°10 : Recueillir des informations sur le travail non déclaré dans le secteur des SAP et favoriser l'échange de connaissances et de pratiques.....	34
Conclusion	37

Introduction

La Fédération européenne des services à la personne (EFSI – *European Federation for Services to Individuals*) a été créée en 2006 pour regrouper les fédérations et associations nationales ainsi que les entreprises privées impliquées dans le développement des services aux personnes et aux ménages (SAP) dans l'Union européenne. Par l'intermédiaire de ses membres, l'EFSI est présente dans 22 États membres de l'UE.¹ L'EFSI promeut, défend et développe le secteur des SAP au niveau national et européen. En outre, elle crée des opportunités pour les prestataires de SAP et les parties prenantes et leur permet de se faire entendre sur la scène européenne. Son objectif final est de faire en sorte que la spécificité du secteur soit dûment reconnue et que des services de qualité, accessibles et financièrement abordables soient fournis dans des conditions économiques et juridiques appropriées.

Les services aux personnes et aux ménages couvrent une vaste gamme de services d'assistance à domicile et de services de travaux ménagers qui contribuent au bien-être à domicile des familles et des individus. Les services liés aux soins - environ 60 % des SAP - comprennent la garde d'enfants et les soins aux personnes âgées et aux handicapés. Les services de soutien aux ménages - environ 40 % des SAP - comprennent les activités d'entretien telles que les travaux ménagers, le repassage, les réparations à domicile, le jardinage et la livraison de repas. Traditionnellement, les services liés aux soins sont considérés dans le cadre des politiques sociales, donc financés par des organismes publics, alors que les services liés aux ménages sont inclus dans les politiques de l'emploi visant à créer de nouveaux emplois formels tout en réduisant le travail non déclaré. Cependant, ces deux catégories se chevauchent souvent. Par exemple, le nettoyage à domicile peut être fourni à une personne dépendante ou à des personnes non dépendantes ayant d'autres perspectives socio-économiques. Cela justifie une approche sectorielle unique, comme l'a déclaré la Commission européenne dans un document de travail des services de la Commission de 2012.² En fait, **les deux sous-secteurs des SAP ont pour objectif commun l'amélioration de la qualité de vie des bénéficiaires des services ainsi que l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des aidants.**

L'éventail des SAP est complexe non seulement en raison de la vaste gamme de services offerts mais aussi en raison des nombreux acteurs concernés. Traditionnellement, les gens accèdent aux SAP en embauchant directement le travailleur domestique. Plus récemment, le modèle d'organisation de prestations de services est apparu et a conduit à la création d'organisations publiques et privées à but non lucratif fournissant des services sociaux. Au cours des trente dernières années, les organisations à but lucratif ont rejoint le secteur des SAP, encouragées par la libéralisation économique et la mise en place d'incitations fiscales. Les modèles d'organisations à but non lucratif et à but lucratif correspondent tous deux à une forme classique de relation employeur-employé dans laquelle l'employé travaillant dans le secteur des SAP est engagé par un intermédiaire. Enfin, la révolution numérique - qui s'est notamment traduite par la création de plateformes en ligne - a un impact significatif sur le secteur des SAP car elle contribue à augmenter le taux de travailleurs indépendants dans ce secteur.

Compte tenu de leur **potentiel élevé d'accroissement de la compétitivité et de promotion de la croissance et de l'emploi**, les SAP ont été identifiés par la Commission européenne comme un secteur économique stratégique dès 1993. Actuellement, le secteur des SAP emploie au total

¹ Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie et Suède.

² Cf. Commission européenne. *Document de travail des services de la Commission sur l'exploitation des possibilités de création d'emplois offertes par les services aux personnes et aux ménages* (SWD (2012) 95 final).

8 millions de travailleurs et représente 4 % de l'emploi total dans l'UE-24.³ Toutefois, le niveau d'activité des SAP n'est pas homogène dans ces 24 États membres,⁴ ce qui reflète la reconnaissance et/ou l'investissement du pays dans le secteur. Dans ce contexte, les SAP sont considérés comme le deuxième secteur d'emploi ayant la croissance la plus rapide derrière les TIC.⁵ En effet, les SAP se développent à un rythme extrêmement soutenu afin de répondre à une demande croissante de services. Cette croissance induite par la demande résulte de certains changements démographiques et sociétaux importants tels que le vieillissement de la population et l'évolution des structures familiales. Le nombre de citoyens européens âgés ayant potentiellement besoin de soins de longue durée (SLD) est en augmentation et devrait atteindre 36,8 millions de personnes de plus de 80 ans d'ici à 2030. Dans le même temps, l'augmentation du taux d'emploi des femmes (66,5 %),⁶ conjuguée à l'augmentation du nombre de familles monoparentales, fera croître la demande de services de soins et de services domestiques dans les ménages. Dans ce contexte, on s'attend à ce que les aidants familiaux diminuent en raison à la fois du vieillissement de la population et de la participation croissante des femmes au marché du travail. Enfin, le développement des SAP est pertinent compte tenu de la demande sans cesse croissante de services et de la nécessité d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la conciliation des responsabilités professionnelles et familiales étant une préoccupation de longue date dans l'UE.

Malgré sa contribution majeure à notre société, le secteur des SAP est encore insuffisamment reconnu et soutenu par les pouvoirs publics. Cette sous-représentation pourrait avoir de graves conséquences négatives pour les travailleurs et les utilisateurs des SAP. En effet, les contraintes juridiques limitant l'accès aux SAP publics (lorsqu'ils existent) ainsi que les coûts élevés des services sociaux conduisent à une augmentation du nombre d'aidants familiaux (membres de la famille fournissant une aide non rémunérée et informelle à des proches dépendants) ou du recours au travail non déclaré. Le travail rémunéré et non déclaré représente actuellement jusqu'à 70 % des SAP dans les pays où les politiques de soutien aux SAP n'ont pas encore été mises en œuvre. Étant donné que le prix payé pour les SAP correspond presque entièrement au salaire des travailleurs, la prestation de services formels pourrait être très coûteuse. Par conséquent, les SAP sont le troisième secteur le plus touché par le travail non déclaré. Une récente enquête Eurobaromètre montre qu'environ 12 millions de citoyens de l'UE ont admis avoir acheté des SAP sur le marché non déclaré.⁷

De plus, **l'effectif des SAP est majoritairement composé de femmes.** Dans l'UE-24, 91 % des travailleurs du secteur des SAP sont des femmes et les SAP représentent près de 7,5 % du taux d'emploi global des femmes. Compte tenu de la forte proportion de travail non déclaré dans le secteur, les travailleuses du secteur des SAP sont touchées de manière disproportionnée par ce fléau. La participation des femmes à l'économie souterraine, associée à de mauvaises conditions de travail, les expose au risque d'exclusion sociale et de pauvreté. En outre, l'équilibre entre les sexes dans le secteur des SAP reste un objectif lointain, notamment parce que les femmes continuent d'exercer la plupart des activités informelles de SAP au sein de leur ménage. En fait, les femmes consacrent en moyenne 3,5 heures par jour à des activités SAP non rémunérées alors que les hommes ne consacrent qu'une heure et demie à ces activités. Les hommes sont traditionnellement absents du secteur des SAP alors que les femmes sont généralement responsables des soins familiaux. En conséquence, elles sont souvent contraintes de réduire leur temps de travail ou même de se retirer du marché du travail. Cette situation n'est ni durable, ni

³ Fédération européenne des services à la personne (EFSI). (2018). *PHS Industry Monitor. Aperçu statistique du secteur des services aux personnes et aux ménages dans l'Union européenne.*

⁴ Aucune donnée n'était disponible pour la Bulgarie, l'Estonie, la Grèce et la Lettonie.

⁵ Commission européenne. (2015). *Thematic Review on Personal and Household Services.*

⁶ Aujourd'hui, 66,5% des femmes européennes âgées de 20 à 64 ans ont un emploi. L'enquête d'Eurostat de 2019 sur le taux d'emploi par sexe montre que l'emploi des femmes a augmenté de façon continue depuis 2010, passant de 62,1 à 66,5.

⁷ Commission européenne. (2013). *Eurobaromètre spécial 402. Le travail non déclaré au sein de l'Union européenne.*

économiquement et socialement acceptable, puisque cette division entre les sexes dans les SAP entraîne une plus grande inégalité entre les sexes.⁸

Sans la reconnaissance qu'il mérite, le secteur ne sera pas en mesure de répondre adéquatement aux besoins des citoyens de l'UE. **Le développement des SAP devrait donc être considéré comme une priorité au niveau national et européen** à la lumière des tendances sociales mentionnées précédemment. Dans ce contexte, les institutions européennes et les autorités publiques nationales sont invitées à prendre en considération les besoins de tous les acteurs des SAP : travailleurs, utilisateurs et employeurs. Premièrement, **des conditions de travail décentes**, combinées à des possibilités de **professionnalisation**, offriraient des avantages gagnant-gagnant tant pour les utilisateurs que pour les travailleurs des SAP. D'une part, la **qualité et la fiabilité du service** augmenteraient. D'autre part, les travailleurs domestiques auraient **accès à la protection sociale** à laquelle ils ont droit comme tout autre travailleur. En conséquence, un plus grand nombre de travailleurs des SAP conscients de leurs droits rejoindraient les organisations sectorielles, ouvrant ainsi de nouvelles voies au **dialogue social** au niveau national. Une meilleure représentation juridique augmenterait **l'attractivité** du secteur tant pour les hommes que pour les femmes, libérant ainsi son potentiel de création d'emplois et de croissance. En outre, le dialogue social aurait également un effet de **sensibilisation** et permettrait de mettre au jour les menaces et les risques liés au travail non déclaré. Afin de **lutter contre le travail au noir et le travail gris** dans le secteur des SAP, les pouvoirs publics devraient également envisager d'investir dans l'offre formelle de SAP. Dans le même temps, les pouvoirs publics devraient définir des cadres juridiques nationaux appropriés, y compris des avantages sociaux et fiscaux pour tous les acteurs concernés. Premièrement, cela répondrait aux besoins des utilisateurs de SAP en termes d'**accessibilité à des SAP formels à des prix abordables**. Des SAP accessibles, de qualité, et financièrement abordables amélioreraient ainsi **l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée** pour tous les travailleurs et les aidants familiaux, et ce sans considération de genre. Deuxièmement, **l'application d'avantages sociaux et fiscaux** au niveau national devrait créer des conditions équitables pour toutes les parties prenantes. Étant donné que le soutien financier contribue à réduire le travail non déclaré et à améliorer la qualité des services et des conditions de travail, les pouvoirs publics sont invités à prendre en considération les **effets de retour** de leurs **investissements dans le développement des SAP**.

Dans ce contexte, l'EFSI a reconnu et salué l'engagement récent du Parlement européen et du Comité économique et social européen en faveur de l'amélioration des SAP ainsi que les avis rendus respectivement sur les femmes employées de maison, auxiliaires de vie et gardes d'enfants dans l'Union européenne,⁹ sur les services de soins dans l'Union européenne pour une meilleure égalité des genres,¹⁰ sur les droits des prestataires de services à la personne logés à domicile¹¹ et sur les soins de longue durée visant à favoriser un vieillissement digne.¹² Ces initiatives révèlent une prise de conscience européenne accrue de l'importance capitale des SAP. L'EFSI partage les préoccupations du Parlement européen concernant l'insuffisance des services de soins de longue durée et de garde d'enfants qui limite la participation des femmes au marché du travail. A cet égard, l'EFSI soutient l'appel du Parlement européen en faveur d'une reconnaissance européenne commune de la profession et de la valeur des travailleurs du secteur des SAP ainsi que de services de soins de qualité, financièrement abordables et accessibles dans

⁸ Ces chiffres sont confirmés et rapportés dans la résolution du Parlement européen sur les *services de soins dans l'UE pour une meilleure égalité des genres*, publiée en 2018.

⁹ Parlement européen. (2016). Résolution sur *les femmes employées de maison, auxiliaires de vie et gardes d'enfants dans l'Union européenne*.

¹⁰ Parlement européen. (2018). *Rapport sur les services de soins dans l'Union européenne pour une meilleure égalité des genres*.

¹¹ Comité économique et social européen. (2016). *Avis sur les droits des prestataires de services à la personne logés à domicile*.

¹² Comité économique et social européen. (2019). *Avis sur la mutation économique, technologique et sociale des services avancés de santé à la personne âgée*.

une perspective d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. En outre, l'EFSI partage les préoccupations du Comité économique et social européen concernant les implications du vieillissement de la population. L'EFSI soutient l'appel lancé par le Comité économique et social européen aux États membres pour qu'ils adoptent une approche globale visant à améliorer le secteur, protégeant davantage les travailleurs du secteur des SAP logés à domicile et augmentant l'investissement social. De même, l'EFSI se félicite de l'accent mis sur l'harmonisation du niveau minimum de formation et d'éducation des aides à domicile, sur une meilleure utilisation de la technologie numérique pour renforcer l'autonomie des personnes âgées et rendre les soins à domicile plus sûrs et efficaces, et sur la garantie d'un financement approprié des politiques de vieillissement.

Par conséquent, l'EFSI invite la Commission européenne, les États membres et les membres du Parlement européen à veiller à ce que les SAP soient reconnus comme un élément clé pour répondre aux priorités de l'UE en matière sociale, d'emploi et d'égalité des sexes et à travailler conjointement à la mise en œuvre des recommandations suivantes.

SAP



NETTOYAGE, CUISINE, REPASSAGE, RÉPARATION À DOMICILE, JARDINAGE, ENTRETIEN, COURS DE RATTRAPAGE
GARDE D'ENFANTS, SOINS DE LONGUE DURÉE (POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET LES PERSONNES DÉPENDANTES)



BESOINS



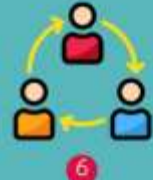
- 1 CONDITIONS DE TRAVAIL DÉCENTES
- 2 PROFESSIONNALISATION



- 3 INVESTISSEMENTS PUBLICS
- 4 CADRE FISCAL APPROPRIÉ



- 5 SERVICES DE QUALITÉ, ACCESSIBLES ET FINANCIÈREMENT ABORDABLES



6
PLEINE RECONNAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT INCLUSIF

RECOMMANDATIONS DE L'EFSI

MEILLEUR ÉQUILIBRE HOMMES-FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ



AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL



RÉPONDRE AUX BESOINS DES CITOYENS



ACCROÎTRE LES CONNAISSANCES SUR LES SAP

AVANTAGES DU DÉVELOPPEMENT DES SAP

REPRÉSENTATION ET PROTECTION SOCIALE

SERVICES DE QUALITÉ

RÉDUCTION DU TRAVAIL NON DÉCLARÉ

ÉQUILIBRE VIE PROFESSIONNELLE - VIE PRIVÉE

SOCIÉTÉ INCLUSIVE

ATTRACTIVITÉ DES SAP

NOS 10 RECOMMANDATIONS

Pour que les SAP soient reconnus comme éléments essentiels à l'accomplissement des objectifs européens en matière sociale, d'emploi et d'égalité des sexes, l'EFSI recommande de lancer les actions politiques suivantes durant la période 2019-2024.

Meilleur équilibre
hommes-femmes
dans la société



- 1 Reconnaître la contribution des SAP à l'égalité des sexes.
- 2 Améliorer l'accès à des SAP de qualité et financièrement abordables comme condition préalable à l'amélioration de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Répondre aux
besoins des
citoyens



- 3 Stimuler l'investissement dans les SAP aux niveaux européen, national et local.
- 4 Garantir l'accessibilité financière des SAP grâce à des avantages sociaux-fiscaux appropriés.
- 8 Veiller à ce que le secteur des SAP tire le meilleur parti des derniers développements numériques.

Améliorer les
conditions de
travail



- 5 Garantir la mise en oeuvre du Socle européen des droits sociaux pour améliorer les conditions de travail dans le secteur des SAP.
- 6 Favoriser la reconnaissance et le développement des compétences des travailleurs du secteur des SAP.
- 7 Reconnaître et améliorer les droits des migrants travaillant dans le secteur des SAP.

Accroître les
connaissances sur
les SAP



- 9 Contribuer à combler le déficit de connaissance en matière de SAP au niveau de l'UE.
- 10 Recueillir des informations sur le travail non déclaré dans le secteur des SAP et favoriser l'échange de connaissances et de pratiques.

Recommandation n°1 : Reconnaître la contribution des SAP à l'égalité des sexes

Aujourd'hui, le travail non rémunéré lié aux soins est la principale cause d'exclusion des femmes du marché du travail. Fondé sur les rôles sociaux classiques des femmes s'occupant du foyer et des hommes soutiens de famille, le travail lié aux soins est en effet traditionnellement effectué par des femmes. La répartition déséquilibrée du travail au sein du ménage est l'une des principales caractéristiques qui entretiennent les inégalités de genre. En outre, le travail dans le secteur des SAP est considéré comme un prolongement naturel des responsabilités non rémunérées des femmes en matière de soins. Dans ce contexte, l'EFSI appelle à un engagement européen renouvelé pour réduire l'écart entre les sexes dans la répartition des soins non rémunérés et du travail domestique. Des lois et des politiques ciblées en matière d'emploi ainsi que des SAP appropriés devraient être définis et fournis afin d'accroître la participation des femmes au marché du travail. En conséquence, l'augmentation du taux d'emploi des femmes favoriserait leur représentation sociale, ce qui permettrait de réduire les écarts entre les sexes en matière de salaires et de retraites. En outre, dans une perspective SAP, l'EFSI appelle à des conditions de travail décentes dans le secteur afin de renforcer son attractivité tant pour les hommes que pour les femmes.

La contribution du secteur des SAP à l'égalité des sexes est souvent occultée alors que sa pertinence est frappante. En effet, comme l'a récemment démontré l'Organisation internationale du travail (OIT),¹³ **le travail non rémunéré lié aux soins est la principale raison pour laquelle les femmes sont exclues du marché du travail.** Globalement, plus des trois quarts du temps total réservé aux soins non rémunérés (76,2 %) est fourni par les femmes, les activités non rémunérées les plus consommatrices de temps étant la cuisine et la préparation des repas, le ménage, les courses et la garde des enfants. En 2017, dans l'UE-28, près de la moitié des femmes inactives âgées de 25 à 54 ans n'étaient pas sur le marché du travail pour des raisons personnelles ou familiales (9,7% - sur 20,3% des femmes inactives - contre seulement 0,7% des hommes). En outre, le taux d'inactivité des femmes augmente en fonction du nombre d'enfants de moins de 6 ans, alors que les taux d'inactivité correspondants des hommes ne changent guère.¹⁴ Dans ce cadre, les normes sociales qui renforcent le rôle des femmes s'occupant du foyer et des hommes soutiens de famille expliquent une bonne partie de cette tendance. Le stéréotype profondément ancré selon lequel les femmes devraient assumer la responsabilité principale du travail domestique non rémunéré a un effet d'entraînement sur la valeur attribuée à la contribution des femmes au marché du travail. En tant que tel, **le travail dans le secteur des SAP est considéré comme un prolongement naturel du travail non rémunéré lié aux soins effectué par les femmes et il est donc largement sous-évalué.** La répartition déséquilibrée du travail au sein du ménage entre les hommes et les femmes est l'un des traits les plus caractéristiques de l'inégalité de genre. Elle influe sur les niveaux et les types d'engagement des femmes sur le marché du travail ainsi que sur leur santé et leur bien-être. En particulier, les femmes devraient être examinées attentivement en cas de maladies liées au stress car leur charge mentale augmente en raison de la nécessité d'équilibrer les doubles responsabilités au travail et à la maison.

¹³ OIT (2019), *Une avancée décisive vers l'égalité entre hommes et femmes : un meilleur avenir du travail pour tous.*

¹⁴ Eurostat, Enquête sur les forces de travail.

Dans ce contexte, l'EFSI se félicite du rapport du Parlement européen sur *les services de soins dans l'Union européenne pour une meilleure égalité des genres*.¹⁵ Le rapport souligne la nécessité **d'assurer des services aux personnes et aux ménages financièrement abordables et de qualité à tous les citoyens de l'UE, quel que soit leur sexe, dans le but de réduire l'écart entre les sexes dans la répartition des soins et des tâches domestiques, et donc de promouvoir la participation des femmes sur le marché du travail** conformément à leur volonté. L'engagement stratégique actuel de la Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes prendra fin en 2019 et, même si les taux d'emploi des femmes ont atteint des niveaux historiques, les attitudes et les comportements changent très lentement et un engagement européen renouvelé est nécessaire. Une attention particulière devrait être accordée à l'inclusion des secteurs ou professions fortement féminisés - tels que les emplois de SAP - dans le champ d'application du droit communautaire. Dans ce contexte, l'EFSI considère qu'après 2019 les travaux de la Commission sur l'égalité entre les femmes et les hommes devraient se concentrer sur les priorités suivantes :

- **accroître la participation des femmes au marché du travail** et favoriser une même indépendance économique des femmes et des hommes ;
- **encourager un partage égal des tâches ménagères et des soins non rémunérés** entre les hommes et les femmes ;
- **réduire les écarts de rémunération et de retraites entre hommes et femmes** et lutter ainsi contre la pauvreté des femmes.

Dans ce cadre, la stratégie à venir devrait s'efforcer de **concilier les mondes du "travail" et des "soins" comme l'un des principaux défis à relever pour promouvoir activement l'égalité des sexes**. Du point de vue des utilisateurs de SAP, **les besoins en matière de soins doivent être pris en compte de manière globale et significative** - tant pour les femmes que pour les hommes - grâce à des lois et des politiques appropriées en matière d'emploi et des services ciblés. L'accès aux SAP, lorsqu'ils sont intelligemment conçus et suffisamment financés, a un impact positif sur la redistribution du travail non rémunéré lié aux soins, libérant le temps des femmes et garantissant leur participation accrue au marché du travail. En outre, du point de vue des travailleurs du secteur des SAP, la stratégie européenne pour l'égalité des genres devrait promouvoir **l'attractivité du secteur des SAP tant pour les femmes que pour les hommes**. Cela exige que des conditions de travail décentes soient assurées et réglementées, comme indiqué dans les recommandations n°5 et 6 ci-après.

Enfin, l'EFSI souligne l'importance d'une **collecte fréquente de données ventilées par sexe** et de la production de statistiques sur le travail rémunéré, le travail non rémunéré lié aux soins, les revenus, les taux d'utilisation des congés, les taux bruts de scolarisation aux programmes d'éducation et d'accueil des jeunes enfants, l'accès aux services de soins de longue durée. En outre, les statistiques sur ces données devraient être conformes aux normes statistiques les plus récentes, comme cela est précisé dans la recommandation n°9.

¹⁵ Parlement européen. (2018). Rapport sur *les services de soins dans l'Union européenne pour une meilleure égalité des genres*.

Recommandation n°2 : Améliorer l'accès à des SAP de qualité et financièrement abordables comme condition préalable à l'amélioration de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée

L'équilibre entre vie professionnelle et vie privée pourrait être pleinement atteint grâce à une meilleure intégration des responsabilités professionnelles et familiales et à une prise en charge équilibrée des tâches familiales par les hommes et les femmes. Dans cette optique, l'EFSI se félicite de la proposition de directive concernant l'équilibre vie professionnelle et vie privée. L'EFSI souligne également que des SAP de qualité, financièrement abordables et accessibles sont une condition préalable essentielle à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Par conséquent, l'EFSI invite la Commission à intégrer des stratégies axées sur les SAP dans le paquet de mesures législatives et non législatives. En ce qui concerne les services non liés aux soins, l'EFSI invite à examiner l'impact significatif des activités domestiques sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. En ce qui concerne les services liés aux soins, l'EFSI appelle à se concentrer sur l'offre de services de garde d'enfants de qualité et inclusifs, conformément aux objectifs de Barcelone, à revoir et à adapter. Dans une perspective plus large, l'EFSI invite à recueillir des bonnes pratiques liées à l'offre de SAP financièrement abordables et à évaluer leur impact sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. En conséquence, l'EFSI appelle de ses vœux la mise en place d'un système multilatéral de soutien financier pour la fourniture de SAP impliquant à la fois les pouvoirs publics et les acteurs privés.

Depuis 2013, l'EFSI plaide en faveur d'une stratégie européenne globale sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour les hommes et les femmes, les parents et les personnes s'occupant de personnes âgées ou dépendantes. C'est pourquoi l'EFSI s'est félicitée de la Communication d'avril 2017 et de la Proposition connexe de Directive sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. L'EFSI reconnaît le potentiel élevé de la proposition visant à soutenir une meilleure intégration des responsabilités professionnelles et familiales et une prise en charge équilibrée des tâches familiales par les hommes et les femmes. L'EFSI se félicite également des progrès réalisés depuis 2017 en vue de l'adoption de la directive et invite la Commission à concrétiser l'ensemble des propositions politiques mentionnées dans la Communication. Toutefois, le paquet de mesures législatives et non législatives ne fixe pas de normes concrètes et satisfaisantes en matière de qualité, d'accès et d'accessibilité financière des SAP.

L'EFSI soutient que **l'amélioration de l'accès à des SAP de qualité et financièrement abordables est une condition préalable essentielle pour garantir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée**. Par conséquent, l'EFSI invite les institutions européennes à examiner le paquet de mesures non législatives en fonction des suggestions suivantes :

- Premièrement, la contribution des SAP à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée n'est prise en compte qu'en relation avec les services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (EAJE) et de soins de longue durée (SLD) alors que **l'impact des services domestiques non liés aux soins est également important et devrait donc être plus systématiquement intégré**. En effet, les recherches ont montré que l'externalisation des services ménagers quotidiens a un effet très positif sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée : en Suède, pour chaque heure achetée de services domestiques par le biais

du système de déduction fiscale RUT, les femmes mariées âgées de 25 à 55 ans gagnent 1,8 heures, dont 60 % sont utilisées pour un travail rémunéré. En Belgique, 17,8% des titres-services sont utilisés pour acheter des services d'entretien ménager afin de mieux concilier vie professionnelle et vie privée.

- Deuxièmement, l'EFSI invite à **recueillir des exemples concrets de pratiques concernant un accès abordable aux SAP dans une perspective d'équilibre vie professionnelle - vie privée**. Dans ce contexte, l'EFSI souligne la nécessité d'un système multilatéral de soutien financier impliquant les autorités nationales, régionales et locales ainsi que les acteurs privés. Les employeurs peuvent également contribuer sous forme de subventions et/ou de prestations directes de SAP à leurs salariés. Les institutions européennes devraient tenir compte de ces interventions dans la collecte des bonnes pratiques et les soutenir par des allocations budgétaires adaptées.
- Enfin, en matière de garde d'enfants, les objectifs de Barcelone fixés en 2002 sont encore loin d'être atteints dans de nombreux États membres. Néanmoins, la Communication sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée appelle à revoir les objectifs plus récents du cadre « Éducation et Formation 2020 », abaissant considérablement le seuil d'âge des objectifs de 2002 et se concentrant uniquement sur les enfants de 4 ans et +. En effet, les services de garde d'enfants sont essentiels dès le plus jeune âge car ils ont une incidence sur l'éducation et le développement des enfants, l'inclusion sociale des familles et l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle des parents. Par conséquent, **l'EFSI invite à augmenter l'offre de services de garde d'enfants de qualité et inclusifs dès les premières années, quelle que soit la situation financière de la famille**. Pour atteindre cet objectif, l'EFSI estime qu'il est essentiel de **revoir les objectifs de Barcelone par une recommandation du Conseil** fixant de nouveaux objectifs à court et à long terme. En outre, l'EFSI invite à **surveiller les structures d'accueil des enfants dans les États membres de l'UE au moyen de l'indicateur du tableau de bord social du Socle européen des droits sociaux sur les services d'accueil de la petite enfance**. Cela permettrait d'établir des systèmes de soutien pertinents et d'aider les États membres à se conformer aux critères de référence révisés en matière de garde d'enfants.

Recommandation n°3 : Stimuler l'investissement dans les SAP aux niveaux européen, national et local

Le secteur des SAP recèle un potentiel pour créer de nouveaux emplois et donc pour stimuler la croissance et accroître la compétitivité. Par conséquent, l'investissement social ouvre la voie à une économie européenne prospère. L'investissement social contribue également à réduire le travail non déclaré et offre des possibilités de professionnalisation des travailleurs qui permettraient d'améliorer la qualité du service. Par conséquent, l'EFSI invite la Commission européenne à examiner les retombées de l'investissement social dans les SAP. L'EFSI suggère d'utiliser le Semestre européen pour suivre et évaluer les politiques SAP dans les États membres de l'UE, fournissant ainsi un soutien financier ciblé aux programmes de réforme nationaux pertinents. A cet égard, l'EFSI préconise une approche globale du développement des SAP dans le cadre du programme budgétaire 2021-2027. Les stratégies d'investissement en matière de SAP devraient donc être incluses dans des programmes tels que InvestEU, le FSE+ et le Fonds de cohésion de l'UE.

Comme il a été souligné dans l'introduction, les services aux personnes et aux ménages ont un impact extrêmement positif sur la société puisqu'ils génèrent un cercle vertueux : des services d'assistance et des travaux ménagers de qualité contribuent à améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, favorisent la participation des femmes au marché du travail et permettent de vieillir dans la dignité à domicile. Par conséquent, l'EFSI demande instamment aux institutions européennes et aux États membres d'investir dans le développement des SAP afin d'améliorer le bien-être de tous les citoyens européens. A cet égard, l'EFSI soutient la demande du Comité économique et social européen d'un financement approprié, en particulier pour les soins de longue durée¹⁶ et les prestataires de services à la personne logés à domicile.¹⁷

L'investissement social a été intégré dans les programmes budgétaires européens en 2013, à la suite du lancement du paquet sur les investissements sociaux qui a souligné les avantages des services de soins financés par l'État. Même s'il augmente les dépenses publiques, l'investissement social offre des opportunités de croissance de la productivité tout en luttant contre le travail non déclaré et en garantissant des possibilités de professionnalisation. Contrairement à ce que l'on pense généralement, les investissements publics - y compris ceux qui ciblent les SAP - ont de **nombreux effets de retour sur investissement et génèrent des recettes pour l'État**. Les effets de retour sur investissement sont définis comme les effets générés par une mesure en termes de rentrées de fonds supplémentaires pour le budget public/le budget de la sécurité sociale, d'une part et comme une réduction des dépenses publiques, d'autre part. Ainsi, des études menées dans plusieurs pays ont conclu que les effets de retour sur investissement générés par les politiques de soutien aux SAP réduisent considérablement le coût initial de ces mesures^{18 19} et

¹⁶ Comité économique et social européen. (2019). Avis sur *la mutation économique, technologique et sociale des services avancés de santé à la personne âgée*.

¹⁷ Comité économique et social européen. (2016). Avis sur *les droits des prestataires de services à la personne logés à domicile*.

¹⁸ Une étude réalisée en 2016 par le ministère français des Finances a estimé à 11,5 milliards d'euros l'ensemble des dépenses publiques liées aux SAP. Compte tenu des recettes fiscales et de sécurité sociale générées par les SAP, il en résulte un déficit de 2,7 milliards d'euros pour l'ensemble du secteur. Le solde budgétaire atteint l'équilibre si l'on ne tient compte que des services de soutien aux ménages (avec un très léger excédent de 70 millions d'euros).

¹⁹ En 2016, en Belgique, le coût pour les pouvoirs publics d'un emploi équivalent temps plein (ETP) dans le système des titres-services était estimé à 25.354 € par an. Cependant, chaque emploi ETP a généré des recettes supplémentaires d'un montant de 24.151 €.

produisent même des bénéfices.²⁰ L'EFSI appelle à une meilleure reconnaissance des effets de retour sur investissement des dépenses sociales et plaide par conséquent en faveur de nouveaux investissements sociaux tant dans les programmes de réforme nationaux qu'au niveau européen.

Dans ce contexte, l'EFSI invite à utiliser le **Semestre européen et les outils connexes pour suivre, évaluer et émettre des recommandations spécifiques par pays et, par conséquent, apporter un soutien financier aux États membres pour le développement des SAP**. En outre, la **Commission devrait élaborer une approche globale des SAP dans les prochains programmes budgétaires 2021-2027**. De multiples instruments européens pourraient contribuer au développement des SAP en matière de recherche et d'innovation (Horizon Europe), de formation et de professionnalisation des travailleurs du secteur des SAP (Erasmus+), de renforcement de la cohésion sociale (FEDER) et de protection et d'inclusion sociales pour assurer des conditions de travail décentes afin de renforcer l'attractivité du secteur (EaSI, à intégrer au FSE+). Dans ce contexte, l'EFSI se félicite des progrès réalisés en vue de l'adoption du cadre financier pluriannuel 2021-2027 et du lancement de nouveaux fonds européens connexes : InvestEU, le FSE+ et le Fonds de cohésion de l'UE.

- **InvestEU** : Ce nouveau programme identifie quatre grands domaines d'investissement, dont les politiques sociales et le développement des compétences. Toutefois, compte tenu de la variété et de la complexité des sujets relevant de ce champ d'application, l'EFSI déplore que le budget alloué à l'investissement social - qui s'élève actuellement à 4 milliards d'euros - soit nettement inférieur aux fonds prévus pour les trois autres domaines d'investissement, soit environ 11 milliards d'euros chacun. Par conséquent, **l'EFSI invite instamment la Commission à considérer les politiques sociales et le développement des compétences comme une priorité politique et, par conséquent, à augmenter le budget correspondant de 15 %** comme le prévoit le règlement connexe.
- **FSE+** : L'EFSI se félicite de la proposition de règlement de la Commission sur le Fonds Social Européen Plus et de son alignement sur le Socle européen des droits sociaux (SEDS). Étant donné que les investissements du FSE+ viseront principalement **l'éducation, l'emploi et l'inclusion sociale**, l'EFSI invite la Commission à **investir davantage dans le développement des SAP**, conformément aux articles 18 et 21 du règlement concernant l'amélioration de services de soins durables et de qualité.
- **Fonds de cohésion de l'UE** : enfin, l'EFSI se félicite de la proposition visant à mieux utiliser le Fonds de cohésion de l'UE dans le cadre du processus du Semestre européen. L'EFSI plaide en faveur d'une **utilisation stratégique de ce budget dans une perspective de SAP** puisque des SAP accessibles, de qualité et financièrement abordables contribuent notamment à améliorer la qualité de l'emploi, l'inclusion sociale et le niveau de vie général. Par conséquent, les dotations budgétaires spécifiques devraient cibler les politiques en matière de SAP, en particulier dans les États membres et les régions où le secteur est moins développé.

²⁰ C'est notamment le cas du système suédois RUT. Une étude réalisée en 2011 par Företagarna a estimé le coût brut de la mesure à 900 millions de couronnes suédoises (96,59 millions d'euros) alors que l'augmentation nette des recettes s'élevait à 2.900 millions de couronnes suédoises (311,23 millions d'euros). Cet avantage a résulté des augmentations des impôts sur les sociétés, des recettes de TVA et des cotisations sociales.

Recommandation n°4 : Garantir l'accessibilité financière des SAP grâce à des avantages sociaux-fiscaux appropriés

Étant donné que l'offre formelle de SAP est très coûteuse et que la demande actuelle de services la surpasse, les ménages ont tendance à se tourner vers le marché non déclaré ou à effectuer les tâches eux-mêmes. Dans ce contexte, un cadre social et fiscal approprié est nécessaire pour accroître l'accessibilité financière des SAP afin de réduire la part du travail au noir et du travail gris et d'améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Des mesures sociales et fiscales efficaces comprendraient des déductions/exonérations fiscales, des subventions, des taux réduits de TVA et des réductions/exonérations des cotisations patronales. Bien que les gouvernements nationaux soient responsables des politiques budgétaires nationales, l'EFSI appelle à un engagement accru au niveau de l'UE en faveur de la mise en place d'instruments d'appui politiques appropriés. A cet égard, l'EFSI se félicite du Programme d'appui à la réforme structurelle (PARS) déployé dans le cadre du Semestre européen. L'EFSI appelle à une promotion plus forte et plus large de cet instrument, qui devrait être utilisé pour fournir une expertise technique sur l'élaboration des politiques en matière de SAP. En outre, l'EFSI se félicite également de la Proposition de Directive du Conseil modifiant les règles actuelles en matière de taux de taxe sur la valeur ajoutée (TVA). L'EFSI appelle à une adoption rapide de cette législation garantissant l'application des mêmes taux de TVA pour les mêmes types de services. Cette législation devrait également cibler les SAP qui sont actuellement partiellement exclus des mécanismes de réduction des taux de TVA.

Plusieurs obstacles entravent le développement des services aux personnes et aux ménages de sorte qu'en l'absence de politiques de soutien spécifiques, l'offre formelle ne serait ni adéquate ni efficace. Plus précisément, en l'absence de politiques spécifiques, la part des SAP formels serait trop faible et leur coût trop élevé. Étant donné l'importance du contenu en emploi des SAP (c'est-à-dire que le prix payé pour un service correspond presque entièrement au salaire du travailleur), l'offre formelle de SAP est beaucoup plus coûteuse que l'offre non déclarée (compte tenu des impôts et des cotisations sociales). En outre, la demande de SAP est actuellement plus élevée que l'offre formelle abordable. En conséquence, les ménages se tournent vers le marché non déclaré ou effectuent les tâches eux-mêmes. Cela entrave le bien-être des personnes et leur participation au marché du travail. Dans ce contexte :

- L'EFSI appelle à un **cadre social et fiscal approprié** qui régleme une série de mesures de soutien inclusives portant sur les conditions de travail, la professionnalisation et l'accessibilité financière des SAP. A cet égard, de multiples instruments politiques peuvent être déployés pour **réduire à la fois le prix des SAP pour les utilisateurs et le coût pour les prestataires**. Les mesures prioritaires devraient comprendre des déductions/exonérations de l'impôt sur le revenu, des subventions (paiements en espèces ou quasi-espèces, avantages en nature et titres sociaux), des réductions de TVA, des réductions/exonérations des cotisations des employeurs. A cet égard, la Commission européenne devrait inviter les États membres à garantir des conditions de concurrence équitables en matière d'égalité des taux de TVA, d'accès aux subventions et d'obligations sociales pour tous les acteurs du secteur des SAP quel que soit leur statut juridique. En outre,

des instruments politiques spécifiques devraient également cibler et soutenir les employeurs qui assurent à leurs salariés un accès adéquat aux SAP dans une perspective de conciliation vie professionnelle-vie privée.²¹

- Bien que les questions sociales et fiscales soient principalement traitées au niveau national, l'EFSI estime que **des mesures concrètes doivent être prises au niveau de l'UE** afin d'aider les États membres à évaluer leurs politiques fiscales en matière de SAP et à définir de nouveaux instruments politiques de soutien. A cet égard, l'EFSI se félicite du **Programme d'appui à la réforme structurelle (PARS)**. Lancé en 2017, ce programme vise à fournir un soutien technique aux autorités nationales dans l'élaboration de réformes structurelles administratives, institutionnelles et stimulant la croissance. La fourniture d'un soutien sur mesure, depuis la préparation et la rédaction jusqu'à la mise en œuvre des réformes *ad hoc*, répond aux besoins d'expertise technique des États membres de l'UE. Jusqu'à présent, un seul État membre a demandé l'appui du PARS pour procéder à un examen des dépenses relatives à un instrument politique en matière de SAP, ayant abouti à des résultats constructifs. Au contraire, au moins trois États membres ont lancé une réflexion approfondie sur la manière dont ils pourraient soutenir leur secteur des SAP, sans recourir au PARS. Ces pays ont éprouvé des difficultés à identifier les sources d'expertise et à évaluer l'efficacité des mesures politiques mises en œuvre par des pratiques et des exemples européens concrets. Par conséquent, **l'EFSI appelle à une promotion plus large des possibilités offertes par le PARS auprès des autorités publiques nationales. L'EFSI souligne le rôle fondamental que le programme devrait jouer pour accroître le soutien public au secteur des SAP** tout en mettant l'accent sur tous les avantages sociaux connexes, directs et indirects. En outre, il serait bénéfique pour la Commission européenne de s'appuyer sur les réseaux d'experts existants. En conséquence, la Commission devrait informer les États membres des compétences disponibles qui pourraient être facilement mobilisées dans le cadre d'une demande d'aide au titre du PARS. En ce qui concerne le secteur des SAP, la Commission européenne devrait envisager de mobiliser le réseau qui sera développé dans le cadre du **projet Ad-PHS**.²²
- L'EFSI a pris bonne note de la **Proposition de Directive du Conseil modifiant les règles actuelles en matière de taux de taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**, présentée par la Commission européenne en janvier 2018. Les réductions de TVA devraient être accordées en priorité aux services fournissant des avantages sociaux importants tels que : les services à domicile (travaux ménagers, repassage, jardinage, petites réparations) ; les services de garde d'enfants ; les services de soins à domicile pour les personnes âgées ; les cours à domicile (non limités aux aides scolaires) ; l'assistance informatique et Internet à domicile ; les activités d'organisation et la gestion de l'offre de SAP (services d'intermédiation, que l'organisation emploie ou non des travailleurs du secteur des SAP) ; les services de maintenance, d'entretien et de vigilance temporaires à domicile. Comme cela a été mentionné précédemment, **les taux réduits de TVA constituent une mesure politique efficace pour accroître l'accessibilité financière des SAP**. En outre, plusieurs études ont démontré que les taux réduits de TVA n'ont pas d'effet de distorsion sur le marché intérieur. Actuellement, certains SAP ne sont pas éligibles aux taux réduits de TVA, soit par nature, soit en raison de la manière dont ils sont fournis. Par conséquent, **l'EFSI appelle à l'adoption rapide de nouvelles règles sur les taux de TVA garantissant que**

²¹ Pour plus d'informations sur les différents instruments politiques qui peuvent être mis en œuvre pour soutenir le développement formel et qualitatif du secteur des SAP, voir IMPact (2016) *Les politiques en matière de SAP – Guide de mise en œuvre et de suivi*. Cf. www.impact-sap.eu

²² Le projet *Advancing Personal and Household Services* (Ad-PHS – Faire progresser les services aux personnes et aux ménages) a été lancé en décembre 2018 et prendra fin en mai 2020. Le projet est cofinancé par l'Union européenne (ligne budgétaire : BGUE-B2018-04.037727). Cf. <http://www.efsi-europe.eu/projects/ad-PHS/>

toutes les activités SAP sont éligibles aux taux réduits de TVA et que chaque catégorie de services bénéficie du même régime de TVA quel que soit le mode de prestation de service.

Recommandation n°5 : Garantir la mise en œuvre du Socle européen des droits sociaux pour améliorer les conditions de travail dans le secteur des SAP

Une reconnaissance accrue, la garantie d'une protection sociale adéquate et de meilleures conditions de travail sont des éléments préalables essentiels pour améliorer le secteur des SAP ; ils contribueraient également à réduire la part du travail non déclaré. Le Socle européen des droits sociaux (SEDS) et la Convention 189 de l'OIT sur les travailleuses et travailleurs domestiques pourraient être utilisés comme documents cadres pour protéger les droits des travailleurs du secteur des SAP. C'est pourquoi l'EFSI invite la Commission européenne à traduire les principes du Socle en une législation contraignante, en accordant une attention particulière aux normes du travail et au dialogue social. L'EFSI invite également à utiliser le tableau de bord social pour suivre la mise en œuvre du Socle dans une perspective de SAP, en particulier en ce qui concerne l'éducation, les compétences et l'apprentissage tout au long de la vie, l'égalité entre les hommes et les femmes sur le marché du travail et la structure de la population active. En outre, l'EFSI invite la Commission à dresser la liste de toutes les questions juridiques qui empêchent certains États membres de ratifier la Convention 189 de l'OIT et à ouvrir un vaste débat sur les obstacles entravant l'amélioration des conditions de travail dans le secteur des SAP. Enfin, l'EFSI déplore que le cadre stratégique actuel en matière de santé et de sécurité au travail (SST) ne concerne pas les travailleurs SAP en emploi direct. A cet égard, l'EFSI demande instamment de prendre en compte tous les travailleurs du secteur des SAP dans le prochain cadre stratégique 2021-2027 et de développer des outils spécifiques pour encadrer et surveiller les maladies professionnelles dans le secteur.

En 2017, la Commission Juncker a lancé le **Socle européen des droits sociaux** (SEDS). Présenté comme une "boussole" pour orienter l'élaboration des politiques européennes grâce à une approche d'investissement social fondée sur les droits, le SEDS vise à créer une "Union sociale européenne" (USE). Toutefois, seules quelques initiatives liées aux principes et aux droits du SEDS ont été entreprises jusqu'à présent. Par conséquent, **l'EFSI invite les institutions européennes à procéder à la pleine mise en œuvre du Socle** en traduisant ses principes dans une législation contraignante. En conséquence, les politiques sociales des États membres devraient s'aligner sur les priorités et les recommandations de l'UE. A cet égard, l'EFSI se félicite également de la création d'un **tableau de bord social** pour suivre la mise en œuvre du Socle dans les pays de l'UE. Le tableau de bord s'articule autour de trois dimensions couvrant 12 domaines différents qui englobent largement les principes du SEDS. L'EFSI encourage **l'UE à évaluer les résultats du tableau de bord dans une perspective SAP**, en particulier en ce qui concerne l'éducation, les compétences et l'apprentissage tout au long de la vie, l'égalité entre les hommes et les femmes sur le marché du travail et la structure de la population active. En conséquence, le tableau de bord devrait être utilisé pour élaborer des recommandations spécifiques par pays sur les politiques sociales et de l'emploi ciblant le secteur des SAP.

- En ce qui concerne le principe 10 relatif à un environnement de travail sain, sûr et bien adapté, **l'EFSI appelle à poursuivre la réflexion au niveau européen sur la prévention des risques en matière de santé et de sécurité au travail (SST) dans le secteur des SAP**. Le cadre stratégique actuel en matière de SST ne concerne qu'une partie des

travailleurs SAP, notamment les travailleurs employés par des prestataires de services. Au contraire, les travailleurs domestiques en emploi direct sont exclus de ce règlement. L'EFSI déplore le manque d'inclusion de toutes les formes d'emploi du secteur des SAP dans le cadre législatif européen en matière de SST et invite instamment la Commission à assurer une protection adéquate à tous les travailleurs du secteur des SAP dans le prochain cadre stratégique en matière de santé et de sécurité au travail 2021-2027. Dans ce contexte, l'EFSI demande instamment à **l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) de lancer des études/analyses sur le secteur des SAP, de mieux encadrer les maladies spécifiques liées au travail** - telles que les troubles musculosquelettiques et l'exposition aux substances chimiques dangereuses - **et de collecter les bonnes pratiques en matière d'évaluation des risques**. En conséquence, des outils spécifiques devraient être mis en place pour surveiller et prévenir les maladies liées au travail dans le secteur des SAP.

- Les droits et le bien-être des travailleurs du secteur des SAP ne sont toujours pas suffisamment pris en compte dans la législation communautaire et nationale. Par conséquent, l'EFSI se réfère à l'article 8 du SEDS sur le dialogue social pour appeler à une meilleure **représentation des travailleurs du secteur**. Dans ce contexte, l'EFSI **invite les institutions européennes et les États membres à encourager et accompagner tant les travailleurs que les employeurs du secteur des SAP à adhérer aux organisations sectorielles nationales**. Le dialogue social favoriserait les négociations sur les conditions de travail, l'accès à la sécurité sociale et à la protection sociale et contribuerait ainsi à définir **des politiques sociales et d'emploi axées sur les SAP**. Par conséquent, le risque de pauvreté et d'exclusion sociale s'en trouverait réduit. En outre, le renforcement du dialogue social contribuerait également à lutter contre le travail au noir et le travail gris et à développer **le marché formel des SAP**.

De manière plus générale, **l'EFSI plaide en faveur d'une reconnaissance et d'une protection sociale accrues des personnes employées dans le secteur des SAP**. A cet égard, l'EFSI accueille favorablement et soutient l'avis du Comité économique et social européen sur les prestataires de services à la personne logés à domicile²³ qui devraient bénéficier des mêmes droits et d'un accès égal à la protection sociale que tout autre travailleur. En effet, pour améliorer les conditions de travail dans le secteur des SAP, l'EFSI encourage avant tout la promotion de normes du travail régulières, quel que soit le type de contrat de travail ou le statut migratoire. En ce qui concerne le Socle, l'amélioration des conditions des travailleurs du secteur des SAP serait conforme à l'article 3 sur l'égalité des chances, à l'article 5 sur un emploi sûr et adaptable et à l'article 12 sur la protection sociale. En outre, l'EFSI souligne que la **Convention 189 de l'OIT sur les travailleuses et travailleurs domestiques** propose des lignes directrices pour améliorer les conditions de travail ainsi que la protection sociale en matière de SAP. Le soutien de l'UE à la Convention 189 de l'OIT est un signal fort de la volonté européenne d'améliorer les droits et les conditions de vie des travailleurs domestiques. A cet égard, l'EFSI invite la Commission à dresser la liste de toutes les questions juridiques qui empêchent certains États membres de ratifier la convention et à ouvrir un vaste débat sur les obstacles entravant l'amélioration des conditions de travail dans le secteur des SAP.

²³ Comité économique et social européen. (2016). Avis sur *Les droits des prestataires de services à la personne logés à domicile*.

Recommandation n°6 : Favoriser la reconnaissance et le développement des compétences des travailleurs du secteur des SAP

Les pénuries de main-d'œuvre qualifiée et la sous-qualification restreignent actuellement le potentiel des SAP en matière de création d'emplois, d'amélioration de la croissance et de réceptivité aux besoins sociaux. La stigmatisation dont font l'objet les travailleurs du secteur des SAP, classés comme ayant des profils peu qualifiés, ne reflète pas leur besoin de développer des compétences techniques et interpersonnelles. Compte tenu de l'explosion de la demande de services, l'EFSI insiste sur l'importance de développer des compétences à la fois transversales et spécifiques, tant pour les assistants de vie que pour les travailleurs domestiques. La professionnalisation est fondamentale pour garantir tant la qualité que la prestation de services formels, ainsi que pour promouvoir le dialogue social et l'attractivité des SAP. L'EFSI invite donc l'UE à reconnaître le rôle social important joué par les acteurs des SAP et à investir en conséquence dans le développement des compétences, tant au niveau européen - avec des instruments tels que le Socle européen des droits sociaux, la nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe et une utilisation stratégique des fonds européens - qu'au niveau national - avec des recommandations spécifiques par pays sur la professionnalisation.

Malgré son fort potentiel de création d'emplois et de croissance, le secteur des SAP est mal reconnu et les travailleurs sont exposés à une stigmatisation sévère. Ils manquent souvent de programmes de formation appropriés, de reconnaissance des mécanismes d'apprentissage antérieurs et de possibilités de développement des compétences. Par conséquent, la plupart des travailleurs du secteur des SAP sont classés dans la catégorie des **profils peu qualifiés**. Bien au contraire, les travailleurs des SAP doivent acquérir à la fois des compétences techniques (telles que la connaissance des règles d'hygiène de base, l'utilisation de produits spécifiques et la prévention des réactions chimiques dangereuses, des compétences en matière de soin des personnes vulnérables, une prise de conscience professionnelle et l'élimination des risques professionnels...) et des compétences interpersonnelles (comme la discrétion, la confiance mutuelle, l'autonomie, l'adaptation aux besoins de l'utilisateur...).

La sous-qualification et la sous-reconnaissance alimentent le risque d'exclusion sociale. Pour contrer cette tendance, **l'EFSI invite les institutions européennes à reconnaître le rôle important joué par les travailleurs du secteur des SAP dans notre société et à investir dans le développement de leurs compétences. La professionnalisation** aurait en effet un impact très positif sur le marché des SAP. Premièrement, cela créerait la valeur ajoutée des SAP formels par rapport aux prestations non déclarées et/ou informelles non rémunérées. Des professionnels qualifiés et fiables assureraient effectivement des services de qualité. Deuxièmement, la professionnalisation accroît la prise de conscience de soi, ce qui encouragerait les travailleurs du secteur des SAP à rejoindre les organisations sectorielles et à participer au dialogue social au niveau national. Enfin, certains sous-secteurs des SAP (principalement les services de soins) sont aux prises avec de graves pénuries de main-d'œuvre, surtout si l'on considère qu'une part importante des travailleurs des SAP ont maintenant plus de 50 ans et quitteront bientôt le marché du travail. Par conséquent, la professionnalisation - accompagnée par de meilleures conditions de travail et des salaires plus élevés - est un élément clé pour renforcer l'attractivité du secteur et, partant, augmenter la main-d'œuvre qualifiée. Dans ce contexte, l'EFSI a approuvé l'accent mis

par l'Europe sur la professionnalisation et invite à utiliser les instruments suivants pour encourager le développement et la requalification des compétences en matière de SAP :

- L'EFSI se félicite de l'**Agenda social de la Commission européenne**. En particulier, la professionnalisation est consacrée par l'article 1 du **Socle européen des droits sociaux** sur l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie. En outre, **la nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe** comprend le programme d'enseignement et de formation professionnelle ainsi que le plan de coopération sectorielle qui s'attaque à la pénurie de compétences par une utilisation stratégique des fonds communautaires. Dans ce cadre, **l'EFSI invite la Commission européenne à lancer un nouvel appel à propositions sur le plan de coopération sectorielle**, afin d'encourager les investissements dans des programmes de formation ciblant le secteur des SAP.
- En ce qui concerne le mécanisme de financement de l'UE, l'EFSI prend acte des allocations du **Fonds social européen** pour les programmes de développement des compétences destinés aux adultes peu qualifiés. **L'EFSI invite les institutions européennes à maintenir les investissements** dans des projets qui favorisent la croissance dans le cadre des nouveaux **programmes du Fonds social européen + et Erasmus +**.
- En ce qui concerne le Semestre européen, l'EFSI se félicite de la récente **recommandation du Conseil et du document de travail des services de la Commission y afférent intitulé "Parcours de renforcement des compétences"**. Cette initiative vise à promouvoir l'acquisition de compétences et la mobilité professionnelle de tous les travailleurs de l'UE, y compris les travailleurs domestiques. En outre, l'EFSI préconise une utilisation stratégique **des recommandations spécifiques par pays** pour sensibiliser les États membres - en particulier ceux où le secteur des SAP est moins développé - à l'importance de la professionnalisation pour atteindre un niveau satisfaisant de main-d'œuvre qualifiée.

De manière plus générale, et en gardant à l'esprit que les SAP incluent un large éventail d'activités domestiques et de soins, **l'EFSI préconise le développement de compétences à la fois transversales et spécifiques**, tant pour les assistants de vie que pour les travailleurs domestiques.

Recommandation n°7 : Reconnaître et améliorer les droits des migrants travaillant dans le secteur des SAP

La migration à grande échelle a un impact significatif sur le marché du travail européen. Dans le secteur des SAP, la demande est en partie satisfaite par des migrants, souvent non déclarés et sans papiers. La migration et le travail au noir sont donc des questions strictement interdépendantes. En conséquence, les migrants - en particulier les femmes et les travailleurs *au pair* - sont plus exposés à des conditions de travail abusives. L'EFSI invite l'UE à reconnaître les contributions fondamentales des travailleurs migrants au secteur des SAP et à insister sur des conditions de travail décentes et dignes pour tous les travailleurs, quels que soient leur appartenance ethnique, leur sexe et leur statut. A cet égard, le Bilan de qualité relatif à la législation de l'UE en matière de migration légale pourrait être un outil pour coordonner les politiques de migration et d'emploi, bien qu'aucun plan d'action concret n'ait encore été défini. L'EFSI suggère donc d'esquisser d'autres actions en suivant quatre recommandations principales : surveiller le respect des droits fondamentaux des migrants par le biais d'inspections *ad hoc* dans les agences pour l'emploi et les agences de placement au pair ; favoriser la sensibilisation des migrants à leurs droits et les encourager à signaler les abus ; étendre les canaux d'emploi aux migrants dès régularisation de leur statut ; investir dans des programmes de développement des compétences destinés aux migrants tel que l'outil européen de profilage des compétences des ressortissants de pays tiers.

Ces dernières années, l'UE a été confrontée à une migration à grande échelle qui a un impact significatif sur le marché du travail européen. De nombreux ressortissants de pays tiers qui sont entrés en Europe travaillent sans contrat formel. Lorsqu'ils sont contraints de travailler dans l'économie souterraine ou au gris, les ressortissants de pays tiers ont très peu de possibilités d'obtenir un visa régulier via leur emploi. En outre, les migrants en situation irrégulière ont un accès limité à la protection des droits des travailleurs et sont donc plus exposés à des conditions de travail abusives, à l'exclusion sociale et à la pauvreté. Cette tendance touche également le secteur des SAP. Comme la main-d'œuvre nationale ne peut plus répondre au besoin croissant de soins et de services domestiques, **la demande est en partie satisfaite par les migrants, parfois sans papiers et/ou non déclarés**. Dans ce cadre, l'utilisation abusive du système *au pair* pourrait éventuellement entraîner une sous-rémunération, une surcharge de travail et la demande de tâches non appropriées. Considérant également que ce secteur est l'un des principaux points d'accès au marché du travail européen pour les femmes migrantes, ce groupe est particulièrement exposé à l'exploitation, à la dépendance, à la précarité et même aux abus sexistes. En fin de compte, la participation des femmes migrantes en situation irrégulière à l'économie non déclarée des SAP contribue à exacerber la stigmatisation liée aux préjugés sociaux, raciaux et sexistes et au manque de reconnaissance et d'investissement dans le secteur des soins et du travail domestique.

Néanmoins, l'EFSI **souligne les contributions positives des migrants intra et extracommunautaires au secteur des SAP, quel que soit leur statut**. L'EFSI invite donc à prévenir une situation où l'Europe répondrait à ses besoins domestiques et de soins en exploitant les travailleurs migrants en situation irrégulière. L'UE devrait plutôt **veiller à ce que les conditions d'emploi dans le secteur des SAP soient décentes et dignes pour tous les travailleurs**

indépendamment de leur statut et de leur sexe. Par conséquent, l'EFSI appelle à de nouvelles actions pour réglementer l'emploi des migrants dans le secteur des SAP. A cet égard, l'EFSI prend acte du **Bilan de qualité relatif à la législation de l'UE en matière de migration légale**, publié en mars 2019. Cette analyse souligne que la migration de travailleurs pourrait permettre de remédier aux pénuries de compétences et de main-d'œuvre en Europe, notamment en ce qui concerne **les soins et les services domestiques**. Néanmoins, les parties prenantes se sont inquiétées du **vide juridique concernant la migration des travailleurs peu et moyennement qualifiés, y compris les travailleurs du secteur des SAP**. En conséquence, le bilan de qualité a préconisé une meilleure coordination des politiques en matière de migration légale et d'emploi - en mettant l'accent sur les programmes de renforcement des compétences - puisque ces deux cadres juridiques contribuent conjointement à accroître la productivité et la participation au marché du travail. De meilleures synergies entre ces domaines politiques permettraient ainsi aux **politiques d'immigration légale de répondre aux besoins économiques et sociaux de l'UE tout en prévenant et combattant l'exploitation par le travail**. Cependant, aucun plan d'action concret n'a encore été mis en oeuvre. Par conséquent, l'EFSI invite à examiner les recommandations suivantes :

- Tout d'abord, l'EFSI demande instamment de **vérifier si les droits fondamentaux des travailleurs migrants du secteur des SAP sont respectés** conformément à la Convention des Nations Unies sur les travailleurs migrants et plus généralement à la Convention 189 de l'OIT sur les travailleuses et travailleurs domestiques et à la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Étant donné que l'accès effectif des migrants aux droits fondamentaux des travailleurs est actuellement déterminé par l'employeur, l'EFSI demande également que des systèmes *ad hoc* vérifient le processus de recrutement des agences pour l'emploi et des agences de placement *au pair* et s'assurent que les contrats respectent les normes de travail minimales, notamment l'accès à la sécurité sociale.
- Dans le même temps, l'EFSI souligne la nécessité de **sensibiliser à leurs droits les migrants** travaillant dans le secteur des SAP. Outre le fait qu'ils ne connaissent pas leurs droits, les migrants en situation irrégulière ne signalent pas les abus parce qu'ils craignent d'être expulsés. Les organisations non gouvernementales (ONG) et les syndicats devraient donc s'impliquer et plaider en faveur de conditions de travail adéquates et d'un plein accès à une aide juridique.
- Conformément aux principes soulignés dans le Bilan de qualité, l'EFSI invite à **encourager une vaste réflexion au niveau de l'UE sur les possibilités d'étendre les canaux d'emploi existants** - y compris les permis de travail et la migration de main-d'œuvre - aux travailleurs migrants du secteur des SAP dès régularisation formelle de leur statut. Cela permettrait de lutter contre l'utilisation abusive des canaux d'emploi des migrant tels que le système *au pair*.
- Enfin, l'EFSI appelle à de nouveaux **investissements dans les programmes de développement des compétences** destinés aux travailleurs migrants et invite à tenir compte des barrières linguistiques lors de la mise en place de ces formations et/ou solutions d'assistance. Un exemple de bonne pratique est l'**outil européen de profilage des compétences des ressortissants de pays tiers**. A cet égard, l'EFSI recommande une utilisation ciblée de cet outil dans le secteur des SAP et invite la Commission européenne à sensibiliser les États membres à ses fonctions.

En conclusion, des possibilités de travail décent devraient être offertes à tous les travailleurs du secteur des SAP quels que soient leur statut et leur sexe car elles offrent une solution gagnant-gagnant pour les migrants, les employeurs, les utilisateurs et le secteur dans son ensemble.

Recommandation n°8 : Veiller à ce que le secteur des SAP tire le meilleur parti des derniers développements numériques

La révolution numérique est en train de remodeler notre société et le monde du travail. Les nouvelles technologies sont de plus en plus répandues dans de nombreux secteurs, y compris dans celui des SAP. En effet, les travailleurs du secteur des SAP doivent toujours avoir des compétences numériques actualisées d'autant plus qu'ils aident les personnes dépendantes à utiliser les nouvelles technologies. A cet égard, l'EFSI invite à poursuivre la recherche sur les progrès technologiques appliqués aux SAP et leur impact sur les travailleurs et les utilisateurs des SAP, suite au programme sur l'assistance à la vie active (AVA) ou au projet Digital Health Europe (DHE). En conséquence, l'EFSI invite l'UE à investir dans l'innovation responsable et la numérisation des secteurs de la santé et des soins avec des solutions spécifiques axées sur les SAP. Les investissements devraient également cibler la formation numérique, conformément à la nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe. Enfin, l'EFSI invite l'UE - DG CONNECT et DG EMPL en particulier - à examiner l'impact toujours croissant des plateformes numériques. Les plateformes Internet pourraient contribuer à répondre à la demande croissante de services et à mieux coordonner les différents acteurs tout en étant surveillées pour garantir le plein respect des droits des travailleurs du numérique dans le secteur des SAP.

Le 21^e siècle est marqué par des changements sociétaux majeurs qui ont un impact significatif sur le marché du travail : la mondialisation, les changements démographiques et en particulier la numérisation transforment notre société et le monde du travail. En ce qui concerne la révolution numérique, les nouvelles technologies sont de plus en plus omniprésentes dans de nombreux secteurs, y compris les soins de santé et les services domestiques. Par conséquent, l'EFSI se félicite de l'intention de l'Europe **d'exploiter les changements numériques sur le marché du travail dans l'intérêt de tous les travailleurs, de la société comme de l'économie.**

La numérisation dans le secteur des SAP concerne à la fois l'automatisation et la robotique dans les services domestiques et les progrès technologiques dans le secteur des soins, qui contribuent à prolonger l'autonomie. Cependant, la numérisation ne concerne pas seulement les alarmes de sécurité, les systèmes d'assistance vocale, la robotisation et l'intelligence artificielle. En effet, les nouvelles solutions technologiques offrent des possibilités plus vastes au secteur des SAP puisqu'elles simplifient l'organisation du travail tout en renforçant la relation entre clients et fournisseurs. Au-delà de l'aspect opérationnel, la numérisation permet de mieux organiser l'offre de SAP et de favoriser la visibilité et l'attractivité du secteur tout en assurant une meilleure réponse à la demande croissante de services sociaux. Dans ce contexte, les autorités compétentes ainsi que les parties prenantes du secteur des SAP sont invitées à **poursuivre leur coopération afin de garantir une utilisation ciblée des derniers développements numériques dans ce secteur.** Cela serait essentiel à la **fois pour améliorer la qualité des services et pour offrir des conditions de travail attrayantes.** A cet égard, l'EFSI formule trois grandes recommandations pour tirer le meilleur parti de la numérisation dans le secteur des SAP :

- Premièrement, **l'EFSI invite à poursuivre les investissements dans la recherche technologique appliquée aux SAP.** En ce qui concerne les soins de longue durée, l'EFSI se félicite des projets financés par l'UE sur la numérisation et la robotique tels que le programme sur l'assistance à la vie active (AVA) et le projet Digital Health Europe (DHE)

récemment lancé. Financé par le programme européen pour la recherche et l'innovation Horizon 2020, le projet DHE soutient la transformation numérique du secteur de la santé et des soins dans le cadre de la stratégie pour un marché unique numérique (MUN). Le projet s'articule autour de trois axes principaux dont l'utilisation d'outils numériques pour les soins centrés sur la personne et le diagnostic préventif qui favorise l'interaction entre les patients et les prestataires de soins. Dans ce contexte, l'EFSI appelle à **poursuivre les travaux de recherche sur la numérisation appliquée aux services de soins à domicile et à évaluer son impact sur les prestataires de SAP**. En outre, l'EFSI invite la Commission à **maintenir ses contributions essentielles à l'innovation responsable et à la numérisation dans les secteurs de la santé et des soins et à se concentrer davantage sur les solutions numériques axées sur les SAP**. En conséquence, l'EFSI appelle à **augmenter les allocations pour les SAP numériques** à partir des fonds communautaires pertinents tels que Horizon Europe - le nouveau programme sur la recherche et l'innovation - et le Fonds social européen + qui inclura le Programme Santé de l'UE.

- Deuxièmement, l'EFSI souligne que **les travailleurs du secteur des SAP ont besoin d'un perfectionnement constant pour se tenir au courant des nouvelles technologies**. L'EFSI souligne le rôle clé joué par les travailleurs du secteur des SAP pour aider les personnes dépendantes à utiliser les nouvelles technologies. L'investissement dans la formation numérique contribuerait ainsi à la professionnalisation des travailleurs du secteur des SAP tout en améliorant la qualité et l'adaptabilité du service. Par conséquent, l'EFSI se félicite de **l'accent mis sur les compétences numériques dans le cadre de la nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe**. L'EFSI reconnaît également la création de la **Coalition en faveur des compétences et des emplois numériques** qui s'est engagée à développer la main-d'œuvre qualifiée dans le domaine du numérique pour en faire un marché unique numérique compétitif et à part entière. En outre, l'EFSI se félicite des initiatives relatives aux **nouveaux dispositifs TIC pour l'acquisition de compétences numériques** tels que DigComp, le cadre européen des compétences numériques pour les citoyens. Dans ce contexte, l'EFSI suggère d'**ouvrir un dialogue entre les acteurs du secteur des SAP et les autorités publiques compétentes afin de trouver des politiques appropriées en matière de formation numérique et de veiller à ce que les travailleurs du secteur conservent un ensemble de compétences numériques actualisées**.
- Enfin, l'EFSI invite la **DG CONNECT et la DG EMPL à poursuivre leur coopération dans le développement d'instruments numériques innovants pour le secteur des SAP** en mettant l'accent sur les **plateformes Internet** (réseaux d'interactions, places de marché et plateformes de services à la demande, par exemple). Le nombre des travailleurs des plateformes augmente, en particulier dans le secteur des SAP. Ces nouvelles formes de travail non traditionnelles et non conventionnelles - si elles sont développées conformément aux conditions formelles du marché - peuvent aider à relever des défis tels que les pénuries de main-d'œuvre et le travail non déclaré. En effet, les plateformes permettent de mieux faire correspondre l'offre et la demande et peuvent faciliter l'embauche formelle. L'accessibilité, la flexibilité et l'adaptabilité sont donc les atouts clés des plateformes. Enfin, le travail de plateforme contribue à briser l'isolement des travailleurs du secteur des SAP et à favoriser la reconnaissance de ce secteur sur le marché du travail. Dans ce cadre, la DG CONNECT et la DG EMPL devraient **développer conjointement des outils de suivi spécifiques pour s'assurer que les plateformes sont déployées en réponse à la demande croissante des utilisateurs de SAP et surtout dans le plein respect des droits des travailleurs du secteur des SAP et des cadres réglementaires nationaux**. En outre, les **plateformes devraient être considérées**

comme une occasion de mieux structurer le secteur. Les évolutions socio-démographiques actuelles doivent être abordées de manière globale. Cela signifie impliquer toutes les parties prenantes indépendamment de leur taille, de leur type d'organisation, de leur couverture géographique ou de leur activité. Cette approche holistique est particulièrement importante lorsqu'il s'agit de déployer des solutions de soins intégrés centrés sur la personne. Par conséquent, l'EFSI invite la DG CONNECT et la DG EMPL à **lancer** conjointement **une réflexion sur la manière dont les plateformes pourraient contribuer à la coordination des acteurs du secteur des SAP** tout en renforçant l'efficacité et l'attractivité du secteur.

Recommandation n°9 : Contribuer à combler le déficit de connaissances en matière de SAP au niveau de l'UE

Le secteur des SAP a un fort potentiel de création d'emplois et de croissance ainsi qu'une grande capacité à répondre à l'explosion de la demande de services sociaux. Néanmoins, l'EFSI déplore la sous-reconnaissance du secteur des SAP et suggère : de financer des projets visant à combler le déficit de connaissances en matière de SAP et à partager les bonnes pratiques tels que le projet Ad-PHS ; de poursuivre la recherche au niveau de l'UE sur les évolutions liées aux SAP telles que le travail migrant, le travail non déclaré, les pénuries de main-d'œuvre et les risques professionnels, faisant suite aux études thématiques menées par la DG EMPL en 2015 et 2018 ; d'améliorer la nomenclature statistique européenne car les imprécisions actuelles rendent difficile la sensibilisation à l'importance des SAP et la surveillance des tendances dans ce domaine.

Le secteur des SAP est en constante évolution et soumis à de nombreuses pressions telles que le vieillissement de la population, la participation accrue des femmes au marché du travail et le soutien politique et financier insuffisant des pouvoirs publics. Alors qu'un nombre croissant de voix s'élèvent aux niveaux local, national, européen et mondial pour réclamer un meilleur soutien au secteur des SAP, son importance en termes de contribution macroéconomique est relativement méconnue dans l'Union européenne. De même, on sait peu de choses sur les instruments politiques mis en œuvre par de nombreux États membres pour soutenir ce secteur. **L'EFSI déplore donc le manque de connaissances qui affecte le secteur des SAP et présente trois recommandations en vue d'une pleine reconnaissance de ces services :**

- Premièrement, **l'EFSI invite la Commission européenne et le Parlement européen à financer des projets européens visant à diffuser les connaissances sur le secteur des SAP et à favoriser les échanges tant sur les défis actuels que sur les possibilités d'amélioration.** Dans ce contexte, l'EFSI invite le Parlement européen à **envisager le refinancement du projet Ad-PHS au-delà de 2020.**²⁴ Destiné à créer une plateforme des acteurs concernés du secteur des SAP au niveau européen, le projet évaluera et diffusera les connaissances sur les instruments politiques en matière de SAP mis en œuvre dans 21 États membres de l'UE. Il fournira également des lignes directrices sur des sujets pertinents tels que le dialogue social, les titres sociaux et les plateformes et réseaux numériques. Le succès d'Ad-PHS réside dans sa capacité à impliquer un large éventail d'acteurs nationaux du secteur des SAP (pouvoirs publics, syndicats, employeurs, société civile, universités...) pour discuter des défis nationaux. Dans ce cadre, les parties prenantes partagent leur expertise tout en comparant leurs expériences avec celles d'autres États membres de l'UE. La construction de ce réseau demande beaucoup d'efforts et ses avantages ne pourront pleinement se réaliser qu'à moyen et long terme.
- En outre, **plusieurs tendances affectant le secteur des SAP** - telles que le **travail migrant, le travail non déclaré, les pénuries de main-d'œuvre ou les risques professionnels** - **nécessitent des recherches plus approfondies au niveau de l'UE** afin d'avoir une idée plus précise de leur ampleur, de leurs caractéristiques et des facteurs déterminants. Par conséquent, l'EFSI demande à plusieurs organismes de l'UE tels que la

²⁴ Le projet *Advancing Personal and Household Services* (Ad-PHS – Faire progresser les services aux personnes et aux ménages) a été lancé en décembre 2018 et prendra fin en mai 2020. Le projet est cofinancé par l'Union européenne (ligne budgétaire : BGUE-B2018-04.037727). Cf. www.ad-phs.eu

Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound), l'Autorité européenne du travail (ELA), l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA) et le Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP) d'inclure dans leurs programmes de travail une approche sectorielle spécifique ciblée sur les SAP. Leurs travaux de recherche **alimenteraient ainsi les discussions de l'UE sur la manière d'améliorer les conditions d'emploi et la qualité des services dans le secteur des SAP**. A cet égard, l'EFSI se félicite des **études thématiques sur le secteur menées en 2015 et 2018 par la DG EMPL et invite la Commission européenne à lancer de nouvelles études**, notamment sur les pays de l'UE où les informations sur le secteur des SAP restent rares.

- Enfin, l'EFSI réitère **son appel à la Commission européenne pour qu'elle améliore les nomenclatures statistiques de l'UE**. A l'heure actuelle, les catégories statistiques sur le secteur des SAP sont encore inexactes. En conséquence, une gamme limitée d'estimations est disponible car il est difficile de collecter des données macroéconomiques précises et comparables sur le secteur. L'inexactitude des catégories statistiques empêche la sensibilisation au rôle socio-économique clé joué par les SAP. De même, il est encore plus difficile de suivre et d'évaluer les tendances de l'emploi dans le secteur. Dans ce contexte, **l'EFSI se félicite des nouvelles définitions statistiques du travail domestique et des travailleurs domestiques adoptées par l'Organisation internationale du travail (OIT) en octobre 2018.**²⁵ Ces nouvelles définitions **devraient maintenant être intégrées dans l'enquête de l'Union européenne sur les forces de travail (EFT-UE)**. En outre, l'EFSI invite la Commission européenne à **examiner le rôle essentiel des SAP dans la prochaine révision de la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE)**. Cette révision devrait permettre de mieux identifier les travailleurs du secteur des SAP dans les différentes catégories disponibles, quel que soit leur statut professionnel (employé par un prestataire de services, employé d'un ménage privé, travailleur indépendant...)²⁶

²⁵ 20^e Conférence internationale des statisticiens du travail. (10-19 octobre 2018). *Résolution concernant les statistiques sur les relations de travail*

²⁶ Pour plus d'informations, voir : EFSI. (2018). *PHS Industry Monitor. Statistical overview of the personal and household services sector in the European Union*.

Recommandation n°10 : Recueillir des informations sur le travail non déclaré dans le secteur des SAP et favoriser l'échange de connaissances et de pratiques

Le travail non déclaré est une question très préoccupante dans toute l'Union européenne car de nombreux secteurs - tels que le secteur des SAP - sont fortement touchés par cette tendance. A cet égard, l'EFSI se félicite du lancement de la Plateforme européenne de lutte contre le travail non déclaré et de ses travaux de recherche sur les approches préventives pour contrecarrer le travail non déclaré, axés notamment sur les titres sociaux. Toutefois, l'EFSI déplore l'absence d'un suivi important de ces recherches et appelle à de nouvelles actions de sensibilisation sur le rapport coût-efficacité des mesures préventives. En outre, l'EFSI déplore également que les SAP ne fassent pas partie des quatre secteurs qui feront l'objet d'un suivi spécifique par la Plateforme en 2019-2020 et invite à élargir la réflexion sur les SAP dans les programmes futurs. Enfin, l'EFSI a pris acte de l'intégration de la Plateforme européenne de lutte contre le travail non déclaré dans l'Autorité européenne du travail (ELA) qui se concentrera sur la dimension transnationale du travail non déclaré. Toutefois, l'EFSI souligne que l'ensemble du champ d'application de la Plateforme européenne de lutte contre le travail non déclaré devrait être intégré dans la feuille de route de l'ELA, y compris l'identification et le suivi des mesures à la fois préventives et de conformité, tant au niveau national qu'international.

Le travail non déclaré est actuellement un sujet de grande préoccupation dans toute l'Europe. Dans le secteur des SAP, une part importante des soins et des services domestiques est encore fournie par des travailleurs sans contrat formel, y compris les sans-papiers. Le taux de travail non déclaré dans le secteur des SAP atteint 70 % dans les pays qui n'ont pas encore mis en œuvre de politique de soutien aux SAP.²⁷ En outre, le travail non déclaré pourrait s'étendre davantage dans la nouvelle économie des plateformes si les autorités compétentes ne déploient pas d'outils de contrôle institutionnels spécifiques. **L'EFSI déplore l'économie grise et souterraine dans le secteur des SAP.** Réduire la part des travailleurs non déclarés du secteur des SAP permettrait d'accroître la reconnaissance, la représentation et l'accès à la protection sociale et à la sécurité sociale, tant pour les assistants de vie que pour les travailleurs domestiques. En outre, la lutte contre le travail non déclaré pourrait également contribuer à réduire la charge de l'immigration clandestine en intégrant les travailleurs migrants sur le marché du travail européen et en favorisant leur régularisation. Dans ce contexte, l'EFSI se félicite de la **Plateforme européenne de lutte contre le travail non déclaré.** Créé en 2016, cet instrument vise à sensibiliser l'opinion à l'impact négatif du travail au noir et à aider les États membres à lutter contre le travail non déclaré. À cet égard :

- L'EFSI se félicite du **débat thématique sur les approches préventives visant à lutter contre le travail non déclaré** qui s'est tenu lors de la réunion plénière de la Plateforme en mars 2018 et qui a porté notamment sur l'impact des titres sociaux.²⁸ Premièrement, l'EFSI a pris acte de la suggestion de la Plateforme de ne cibler les titres-sociaux que dans les secteurs où le travail non déclaré est répandu et où les inspections du travail sont difficiles,

²⁷ Direction générale française de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS). (2011). *Etude sur les services à la personne dans sept pays européens.*

²⁸ Plateforme européenne de lutte contre le travail non déclaré. (2018). *Elements of a preventive approach towards undeclared work: an evaluation of service vouchers and awareness raising campaigns.*

comme le secteur des SAP. Deuxièmement, l'EFSI a constaté que la Plateforme prenait en compte les intérêts spécifiques des bénéficiaires et des travailleurs du secteur des SAP. En effet, la Plateforme a émis des recommandations sur la compétitivité des prix²⁹ ainsi que sur les prestations de sécurité sociale. Troisièmement, l'EFSI a soutenu la demande de la Plateforme de procéder à des évaluations *ex ante* et *ex post* pour contrôler les systèmes de titres sociaux. Dans ce contexte, les titres sociaux pourraient être utilisés pour formaliser progressivement le secteur des SAP. Toutefois, l'EFSI déplore l'absence d'un suivi important des recommandations de la Plateforme et **appelle à de nouvelles actions pour réduire le travail non déclaré dans le secteur des SAP, en coopération avec les parties prenantes du secteur**. Jusqu'à présent, seuls les inspecteurs du travail et certains partenaires sociaux de l'UE ont participé aux réunions de la Plateforme. D'autres acteurs compétents n'ont pu commenter les réunions qu'*a posteriori*. L'EFSI invite donc à ouvrir les discussions aux experts externes et aux parties prenantes directement concernées. En particulier, l'EFSI invite la Commission à sensibiliser les États membres au rapport coût-efficacité des instruments de politique préventive. La Commission devrait également réfléchir à la manière de faire face aux contraintes budgétaires potentielles résultant de l'augmentation des niveaux de travail déclaré. A cet égard, la Commission devrait envisager des instruments tels que des incitations fiscales *ad hoc*, y compris des déductions et des exonérations fiscales.

- L'EFSI prend acte du **programme de travail 2019-2020 de la Plateforme** qui fixe trois priorités thématiques et de nouveaux secteurs ciblés pour lutter contre le travail non déclaré. L'EFSI se félicite de l'accent mis sur l'action conjointe, l'apprentissage mutuel et l'accroissement des connaissances afin de partager les bonnes pratiques. A cet égard, l'EFSI se félicite également du guide et des boîtes à outils sur la diffusion des connaissances dans les États membres pour les travailleurs comme pour les employeurs.³⁰ Toutefois, **l'EFSI déplore que le secteur des SAP ne soit toujours pas considéré comme l'un des quatre secteurs³¹ ciblés** dans le programme 2019-2020, même si le "Practitioner toolkit" souligne que les services domestiques sont fortement affectés par le travail non déclaré. **Le secteur des SAP devrait être traité avec une approche globale et sectorielle au sein de la Plateforme**. A cet égard, l'EFSI invite les autorités européennes et nationales compétentes à **se concentrer sur le secteur des SAP dans les futurs programmes sur le travail non déclaré**. Ces programmes devraient d'abord et avant tout explorer les mesures préventives ciblant le secteur des SAP, leur efficacité et leur rentabilité. En outre, **ils devraient également aborder la question des inspections du travail dans les logements privés** et des pratiques innovantes dans le secteur. Actuellement, aucune inspection n'est effectuée dans les logements privés alors qu'ils devraient être considérés comme de véritables lieux de travail pour les travailleurs du secteur des SAP.
- En outre, l'EFSI prend acte de la proposition de création d'une **Autorité européenne du travail** (ELA) et des progrès récents en vue de sa création. Ce nouvel organisme aidera les États membres à mettre en œuvre la législation communautaire sur la mobilité transfrontalière de la main-d'œuvre et la coordination de la sécurité sociale. En outre, **l'ELA intégrera**

²⁹ Les prix devraient correspondre au prix minimum payé pour une heure de travail et être compétitifs par rapport au travail non déclaré.

³⁰ Plateforme européenne de lutte contre le travail non déclaré. (2019). *Communicating effectively: A guide to disseminating knowledge from the European Platform tackling undeclared work*.

Plateforme européenne de lutte contre le travail non déclaré. (2019). *Practitioner toolkit: Information Tools and Approaches to Reach Out to Workers and Companies in the Fight against Undeclared Work*.

³¹ Dans le programme de travail 2019-2020, les quatre secteurs identifiés pour une action spécifique sont l'agriculture, l'aviation, le tourisme et le secteur hôtellerie-restauration (HORECA). En 2017-2018, l'approche sectorielle a porté sur la construction et le transport routier.

un certain nombre de comités et de réseaux existants, y compris la Plateforme européenne de lutte contre le travail non déclaré. Dans ce cadre, l'EFSI se félicite de l'approche ambitieuse et holistique d'une ELA pleinement opérationnelle, offrant des possibilités de coopération sur la **dimension transnationale du travail non déclaré.** Toutefois, l'EFSI souligne également l'importance de **poursuivre la recherche et d'encourager les actions visant à lutter contre le travail non déclaré au niveau national.** A cet égard, l'EFSI s'inquiète de la participation **volontaire** des États membres aux activités de l'ELA, ce qui signifie que le seul instrument efficace pour surveiller l'économie grise et souterraine au niveau national resterait le Semestre européen. **L'EFSI insiste sur l'importance d'un outil pleinement opérationnel pour lutter contre le travail non déclaré à tous les niveaux,** étant donné que les évaluations dans le seul contexte du Semestre seraient insuffisantes et donc préjudiciables au secteur des SAP. Par conséquent, **il convient d'intégrer dans la feuille de route de l'ELA l'ensemble du champ d'application de la Plateforme européenne de lutte contre le travail non déclaré, y compris l'identification et le suivi des mesures préventives et de conformité, tant au niveau national qu'euro-péen.**

Conclusion

À la lumière de l'analyse qui précède, il est clair que le secteur des SAP contribue de manière significative à améliorer la qualité de vie des citoyens européens. De plus, s'il était suffisamment développé, le secteur des SAP aurait un effet de levier sur la création d'emplois et l'amélioration de la croissance. Il est donc essentiel de garantir à la fois des SAP de qualité et des conditions de travail décentes pour faire face aux tendances démographiques et socioéconomiques actuelles de la manière la plus efficace et la plus rapide possible. Inversement, **si les autorités compétentes continuent de sous-estimer les défis liés au travail non déclaré, au manque de professionnalisation, au sous-investissement continu et à la faible reconnaissance des SAP, les conséquences seraient extrêmement préjudiciables pour les acteurs du secteur des SAP et la société européenne dans son ensemble.**

Avec le vieillissement de la population, les seniors européens ont besoin d'un soutien accru en matière de SAP pour répondre à leurs besoins quotidiens concernant les soins et les services domestiques. La tendance au vieillissement touche également les aidants familiaux et les travailleurs domestiques, ce qui entraîne une diminution de la population active fournissant des SAP. Sans un soutien financier adéquat et des investissements dans la professionnalisation, l'offre formelle ne sera ni abordable ni satisfaisante en termes de qualité. Par conséquent, il ne sera pas possible de répondre à une demande croissante de SAP. **Il en résulterait un cercle vicieux, car un investissement insuffisant dans les SAP entraînerait une augmentation du travail non déclaré et une diminution des recettes de l'État, ce qui réduirait les possibilités d'apporter un soutien financier au développement du secteur.** En outre, étant donné que les activités de SAP rémunérées et non rémunérées sont principalement exercées par des femmes, la participation formelle des femmes au marché du travail serait particulièrement entravée. Les employées de maison seront de plus en plus forcées d'entrer sur le marché noir et les travailleuses n'auront pas accès à des SAP de qualité à un prix abordable. D'une part, les femmes seront plus exposées à l'exclusion sociale et à la pauvreté. D'autre part, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des femmes et leur insertion sur le marché du travail seraient gravement menacés. D'une manière plus générale, **si le secteur reste sous-représenté, sous-estimé et sous-réglementé, l'écart entre hommes et femmes en matière d'emploi continuera de se creuser et finira par aboutir à une économie européenne moins compétitive et à une croissance limitée.**

Par conséquent, l'EFSI invite les institutions européennes à reconnaître le potentiel des SAP et à mieux investir dans des normes de qualité liées à la fois aux services de soins et aux services domestiques. En outre, l'EFSI invite le Parlement européen et la Commission européenne à apporter, au niveau européen, un soutien aux États membres dans l'élaboration de stratégies nationales en matière de SAP. En outre, tous les acteurs du secteur des SAP devraient être impliqués dans le processus : les prestataires de SAP, les travailleurs et les utilisateurs ainsi que leurs organisations. De manière plus générale, l'EFSI demande **l'adoption d'une recommandation du Conseil sur les SAP énonçant des principes clés et des recommandations fondées sur des données probantes pour le développement des SAP dans l'UE.** Enfin, nous comptons sur vous pour traduire ces recommandations en actions concrètes afin que des SAP de qualité, accessibles et financièrement abordables deviennent une réalité pour tous les citoyens européens.

Fédération européenne des services à la personne (EFSI)

Avenue du Port 86 C, boîte 302

1000 Bruxelles, Belgique

Tel : +32 (0) 2 204 08 73

Courriel : info@efsi-europe.eu

Site Internet : www.efsi-europe.eu

[@EFSI_EU](#)